

Œuvre d'art lumineuse pour l'hôtel de ville de Louvain

La ville de Louvain, LOV2030 et Shift recherchent un artiste (ou un collectif d'artistes) pour réaliser une nouvelle œuvre d'art lumineuse temporaire sur la toile de façade de l'hôtel de ville historique de Louvain, qui sera présentée lors du festival Wintertijd. L'œuvre sera créée dans le cadre d'un processus participatif avec les jeunes de Shift.

En bref

Mission	Œuvre d'art lumineuse unique et temporaire, projetée sur la toile de chantier de l'hôtel de ville de Louvain
Période de présentation	Wintertijd, du 8 décembre 2026 au 10 janvier 2027
Budget	50 000 €, TVA comprise, frais de production inclus
Participation	Parcours avec des jeunes (12-25 ans) de Shift, centre de jeunesse numérique situé au Schouwburg de Louvain
Date limite de dépôt des dossiers	1er septembre 2026

Qui lance cet appel à projets ?

Cet appel à projets est le fruit d'une collaboration entre trois partenaires :

- **Ville de Louvain** — L'hôtel de ville gothique de Louvain, datant du XVe siècle, est fermé depuis l'automne 2025 pour une restauration en profondeur. Il rouvrira ses portes en 2029 sous le nom de « *Hôtel de ville – Maison européenne de la démocratie* » : un lieu de rencontre partagé pour les Louvanistes et les visiteurs, et l'un des points forts de Louvain en tant que Capitale européenne de la culture 2030.
- **LOV2030 – Leuven & Beyond** — tel est le titre sous lequel Louvain et les trente communes du Brabant oriental ont été désignées en 2025 « Capitale européenne de la culture 2030 ». Sous le concept « HumanNature », LOV2030 s'attache, par le biais de la culture, à bâtir une région plus chaleureuse et plus solidaire, autour des piliers « Human », « Nature » et « Innovation ».
- **Shift** — un centre de jeunesse numérique et créatif situé au Schouwburg de Louvain, une initiative de Link in de Kabel en collaboration avec 30CC. Les jeunes âgés de 12 à 25 ans y expérimentent gratuitement les médias numériques et la technologie — de l'impression 3D à la réalité virtuelle en passant par l'IA —, l'accent étant mis sur l'inclusion sociale et une initiation accessible à l'art et à la culture.

Contexte

À partir de l'été 2026, le porche gothique de l'hôtel de ville de Louvain sera entouré d'échafaudages en vue d'importants travaux de restauration. Une bâche d'échafaudage arborant une impression photographique réaliste de la façade sera installée sur ces échafaudages. (*Voir photo ci-dessous*)

À l'occasion de « Wintertijd », la ville de Louvain souhaite illuminer temporairement l'hôtel de ville grâce à une œuvre d'art lumineuse.

« Wintertijd » est la période annuelle de fin d'année à Louvain, qui comprend notamment le marché de Noël de Louvain, le « Wintertuin » illuminé devant l'hôtel de ville, un parcours d'art lumineux, des concerts et le pot du Nouvel An en clôture — une expérience hivernale pleine de charme pour les Louvanistes et les visiteurs.

L'œuvre d'art lumineuse doit apporter une valeur ajoutée artistique tout en restant accessible. Elle doit contribuer à l'ambiance chaleureuse et conviviale qui règne dans la ville à cette période. Elle constituera ainsi un complément accessible et visuellement percutant à l'expérience hivernale de la ville.

Outre le résultat final, nous accordons tout autant d'importance au processus qui y mène : via Shift, nous impliquons activement les jeunes dans le développement et la conception de l'œuvre.

Il s'agit d'une commande unique et temporaire, spécialement conçue pour l'hôtel de ville.

La mission

Produit final artistique

Nous recherchons une œuvre d'art lumineuse qui soit forte tant sur le fond que sur le plan artistique, tout en étant visuellement attrayante et accessible à un large public. L'œuvre peut s'inspirer d'une thématique spécifique ou d'une dimension historique, mais l'accent est mis sur la puissance visuelle, l'ambiance et l'expérience.

Une relation visuelle et spatiale forte avec l'hôtel de ville est essentielle :

- l'œuvre d'art entre en dialogue avec l'architecture, la façade et/ou les éléments sculpturaux du bâtiment ;
- l'hôtel de ville est un support actif et fait partie intégrante de l'œuvre d'art, et non un simple arrière-plan neutre.

Cette relation avec le bâtiment peut être interprétée de manière entièrement figurative et abstraite. La simplicité technique et la faisabilité sont importantes, tout comme le respect de l'environnement et de l'espace public.

L'œuvre doit pouvoir se suffire à elle-même. Si l'interaction avec le public s'inscrit dans la vision artistique de l'artiste, cela peut constituer une valeur ajoutée — mais ce n'est pas une exigence.

Le processus : en collaboration avec les jeunes de Shift

Avec Shift, Louvain dispose d'un acteur majeur qui permet aux jeunes d'expérimenter les médias numériques. Nous souhaitons mettre à profit leur expertise et la communauté qu'ils ont développée autour de leur travail pour un parcours participatif dans lequel les jeunes contribueront à la création de l'œuvre d'art destinée à l'hôtel de ville. Ainsi naîtra une œuvre non seulement destinée aux habitants de Louvain, mais aussi réalisée par eux.

La forme de ce processus participatif peut varier : nous sommes ouverts à différentes manières de collaborer, tant en termes d'intensité que de forme. L'essentiel est que les jeunes participants ressentent un réel sentiment d'implication et d'appropriation du projet.

Les animateurs numériques de Shift accompagnent l'artiste dans cette démarche et motivent les jeunes à participer activement. Le déroulement du parcours est défini en concertation, mais l'artiste formule une première proposition dans le dossier.

Tenez compte de la méthode de travail de Shift : l'approche est très accessible, sans inscription ni ateliers fixes, avec une participation libre et sans obligation.

Plus d'informations : <https://www.shiftlab.be/leuven>

Budget

Un budget de 50 000 € est prévu pour cette mission, TVA et frais de production compris. La répartition concrète du budget sera définie d'un commun accord.

Soumission et sélection

La sélection se déroule en deux étapes.

1re étape — Dossier et portfolio

Les candidats envoient un dossier dans lequel ils présentent leur projet (15 pages maximum, annexes non comprises). Le dossier répond aux questions suivantes :

1. **Vision artistique de l'œuvre.** Quels sont le thème et l'atmosphère de l'œuvre ? Comment l'œuvre s'articule-t-elle avec l'hôtel de ville et, par extension, le centre-ville historique ? Quelle est la relation avec le public ?
2. **Vision artistique du processus.** Quel rôle envisagez-vous pour les jeunes de Shift ? Comment veillez-vous à ce que les jeunes se sentent impliqués et s'approprient le projet ? Comment souhaitez-vous collaborer avec eux, et comment cela se traduit-il par une méthode de travail concrète ? Comment veillez-vous à ce qu'un jeune puisse facilement apporter une petite contribution, et un autre une contribution un peu plus importante ?
3. **Première ébauche de la production technique.** Quels sont les aspects techniques indispensables au développement du projet ? Évaluez la faisabilité. (Voir l'annexe pour plus d'informations sur le lieu et les conditions techniques spécifiques).

Veillez joindre en pièce jointe un exemple de projet déjà réalisé, comprenant le dossier technique et le budget.

2e étape — Entretien

Les candidats sélectionnés seront invités à un entretien (en ligne) composé de deux parties :

- une présentation (10 minutes) au cours de laquelle le ou les artistes exposent leur projet ;
- une séance de questions-réponses (20 minutes).

Calendrier

Étape	Date
Date limite de dépôt du dossier	1er septembre 2026
Entretiens	Semaine du 14 septembre 2026
Annonce des résultats	1er octobre
Livraison	À déterminer, avant le début de l'heure d'hiver
Présentation	Wintertijd (8 décembre 2026 – 10 janvier 2027)

Questions et soumission

Pour toute question concernant ce projet, vous pouvez envoyer un e-mail à

stadhuis@leuven.be.

Pour toute question concernant le fonctionnement de Shift : florian@lidk.be ou

+32 456 72 57 87

Vous pouvez également envoyer votre dossier et votre candidature par e-mail à l'adresse suivante :

stadhuis@leuven.be

Annexes

Annexe 1 : Photo de la façade de l'hôtel de ville

Une vue de la façade en cours d'échafaudage lors de la pose de la première partie de la bâche de chantier, telle qu'elle se présente actuellement. La bâche de chantier sera achevée sur toute sa largeur cet été et sera complétée en bas par des rallonges à gauche et à droite de la porte d'accès (non visibles sur cette photo).



Annexe 2 : Plan de la Grand-Place

Le matériel de production et de projection peut être installé sur la Grand-Place, entre le parterre autour de l'arbre, l'église Saint-Pierre et la ligne rouge sur le plan ci-dessous, une ligne imaginaire qui délimite l'espace réservé aux constructions temporaires sans perturber la circulation et la sécurité sur la place.

L'espace occupé ne pourra donc pas dépasser, approximativement, 8 m x 6 m. Cette mesure est une estimation basée sur les plans ; pour la planification définitive, il faudra effectuer des mesures exactes sur place et établir un plan détaillé par le maître d'œuvre.

Si un espace de projection ou de production est nécessaire à d'autres endroits (sous un autre angle, en hauteur, depuis l'église Saint-Pierre, etc.), cela devra toujours être discuté avec le coordinateur de ce projet et les services ou institutions concernés.

